



Sabine CARENCO

Titulaire d'un Master 2 en Droit des Assurances (Université Panthéon-Assas), d'un Master 2/DESS en Droit de la Santé ainsi que d'une Maîtrise en Droit privé – carrières judiciaires, Sabine Carencó s'est spécialisée très tôt dans le droit pharmaceutique, la conformité et le conseil juridique à haute valeur ajoutée.

Elle est également certifiée médiatrice professionnelle, renforçant ainsi son expertise dans la gestion des relations contractuelles et des situations sensibles.

Elle débute sa carrière en 2001 chez AstraZeneca, puis exerce chez GlaxoSmithKline comme juriste généraliste, où elle développe une solide expérience en rédaction et négociation de contrats, en analyses juridiques et en suivi de contentieux.

En 2003, Sabine Carencó rejoint Takeda France, filiale française du groupe pharmaceutique international où elle occupe le poste de Responsable Juridique depuis 2015. Au sein de cette fonction, elle assume un rôle couvrant l'ensemble du droit des affaires et du droit pharmaceutique.

Elle a également exercé la fonction de Correspondant Informatique et Libertés (CIL) entre 2016 et 2018, jouant un rôle clé dans la protection des données personnelles et la diffusion d'une culture interne conforme à la législation « Informatique et Libertés ».

Dotée d'une grande rigueur juridique et d'une solide connaissance du secteur pharmaceutique, Sabine Carencó accompagne les équipes opérationnelles de son entreprise, sécurise les pratiques internes, pilote la conformité et contribue à la maîtrise des risques juridiques.